

Entretien du cimetière

Il était d'usage, à Peaugres, que les employés municipaux assurent non seulement l'entretien du cimetière mais aussi celui des tombes.

Celles-ci étant propriétés privées, la municipalité n'interviendra plus sur leur nettoyage à partir de 2021.

Les employés communaux s'en tiendront à l'entretien des allées et parties communes du cimetière.

Il appartient donc désormais à chaque famille de prendre en charge le bon état de son emplacement.

